L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 20 OCTOBRE 1878.
Droits égaux pour tous; Point de priviléges.

ADRESSE De l'hon. R. L. Gibson A SES CONSTITUANTS Du premier district congressionel de la Louisiane.

1er OCTOBRE 1878.

Pour les choses essentielles, Unité, pour les choses non essentielles, Liberté; en toutes choses, Charité.

Concitoyens du premier district — Pendant mon service public comme votre représentant au siége du gouvernement fédéral, éloigné de près de 1500 milles, un état de santé, combiné avec de longues sessions du Congrès, des travaux dans les comités pendant les vacances et les exigences de notre situation politique, m'ont empêché de m'occuper de mes affaires particulières chez moi et de visiter mes constituants. Une terrible peste qui porte la mort, l'affliction et le besoin dans tant de familles, fait qu'une campagne et une discussion publiques sont peu convenables, sinon impossibles. J'ai donc pris la liberté de présenter sous cette forme à votre attention, quelques observations sur des sujets d'un caractère politique.

LA LUTTE POUR LE SELF-GOVERNMENT.

Lorsqu'en 1874, j'ai pour la première fois déployé le drapeau de la démocratie dans ce district, toutes les pratiques de la tyrannie étaient mises en œuvre pour intimider les citoyens et pour contrôler l'élection. Bien des gens regardaient le succès comme impossible. Le droit sacré de suffrage s'exerçait sous la gueule des canons des canonnières placées à la tête de nos rues et devant des rangées de baïonnettes gardant l'usurpation [illegible] installées et maintenues.

Vous n'aviez pas de représentants à Washington pour plaider votre cause. Ceux qui s'y trouvaient étaient ligués avec la satrapie militaire éhontée qui vous dominait.

Aujourd'hui vous êtes aussi libres que les plus anciens et les plus orgueilleux des Etats américains. Ce n'est pas la conséquence d'une simple éventualité, c'est le résultat dû à la résolution prise par notre population de ne jamais se soumettre humblement à l'injustice, à ses héroïques efforts et à ses sacrifices, à son amour indomptable de liberté, unis à un respect profond pour la légalité.

C'est à la capitale fédérale qu'a été préparé l'avénement de votre triomphe définitif. J'ai travaillé avec mes habiles collègues démocrates, MM. Ellis et Levy, à faire disparaître les obstacles qui à Washington s'opposaient à l'exercice du self-government par notre population, en dissuadant le président, dans les moments de crise, d'accorder un nouveau secours par les troupes à Kellogg ou de reconnaître Packard, et finalement en assurant le retrait des troupes de la Maison d'Etat—Capitol du peuple.

A aucun moment et dans aucunes circonstances vos représentants n'ont fait de concessions de principes, ni de marchés ou de compromis inavouables; ils ont simplement invoqué la justice de notre cause, la Constitution du pays, et l'esprit de bravoure et d'ardeur de notre population. De fausses représentations maintenues pendant plusieurs années avaient convaincu le président Grant qu'il ne pouvait exister en Louisiane ni ordre, ni paix, ni mise en vigueur des lois sans la présence des autorités fédérales, soutenues par les baïonnettes.

Pour la première fois il put entendre de la bouche de vos représentants—chargés d'un mandat officiel par la population—le contraire de ces allégations: la vérité. D'autres considérations, également, l'engagèrent, au début, à refuser de répondre à la demande de secours de Kellogg, ou à la requête de Packard pour être reconnu. Il vit clairement, et on insista pour établir ce point, qu'une semblable mesure de la part du pouvoir Exécutif équivaudrait à une tentative de devancer la décision du Congrès, de régler la contestation sur la Présidence, pendant que le Congrès siégeait et que ses comités étaient à l'œuvre pour rechercher tous les faits se rattachant à l'élection afin d'accomplir un devoir imposé par la Constitution et auquel le Président devait rester étranger.

Il devint bientôt, néanmoins, évident pour le Président que la paix et l'ordre pouvaient être préservés sans que Packard fût reconnu et que les prétentions de ce dernier au pouvoir ne reposaient que sur l'appui de l'autorité fédérale et non sur la volonté du peuple. Les assurances les plus expresses furent données au Président que la paix publique et le bien général gagneraient à ce qu'il laissât le gouvernement du peuple installer ses fonctionnaires dans tout l'Etat, qu'il n'y aurait ni injustice, ni conflit, ni sang versé; que tous seraient protégés conformément à la Constitution et à ses amendements, que nous avions comme premier magistrat un brave soldat, élevé à l'école de West Point et de l'ancienne armée—et non la créature d'une populace armée disposée à la violence, qu'il n'y avait ni émeute, ni tendance à l'émeute, mais que la peuple était en armes (avec les familles, hommes, femmes et enfants dans les foyers) que les hommes ayant les plus grands intérêts du pays étaient prêts à obéir à la loi mais résolus à amener le contrôle fédéral [illegible] jouir de leurs droits constitutionnels.

De tels appels ne furent pas faits en vain. Jour par jour, le président parut de plus en plus favorablement disposé. Le gouverneur Nicholls et ses collègues endossèrent cordialement ces assurances et aidèrent la délégation par leur confiance absolue et leur concours à toutes les mesures suggérées.

C'est dans ces conjonctures que j'écrivis au gouverneur, le priant d'envoyer un agent personnel, avec de pleins pouvoirs pour confirmer les assurances données par le président Grant, pour recueillir [illegible] des informations et pour coopérer avec la délégation.

Je priai le désir que l'Hon. Louis Bush fût envoyé, mais le gouverneur me répondit qu'on ne pouvait se passer de lui et il fit la même réponse au sujet de l'Hon. E. D. White, attendu que tous deux remplissaient des fonctions importantes et ne pouvaient s'absenter. Le gouverneur [illegible] alors qu'il pourrait accepter les services du major Burke, qui se rendait à Washington dans l'intérêt de nos candidats présidentiels, [illegible] pendant la campagne. Je lui écrivis que le major Burke pourrait accomplir l'objet proposé et il reçut en conséquence un mandat dans ce sens.

Nonobstant ce qui avait été avancé, à diverses reprises, qu'il y avait eu un marché ou un arrangement formel par lequel notre candidat pour la présidence avait été trahi et que cette trahison avait été le prix du self-government en Louisiane.

Concitoyens, il n'y a pas un mot de vrai dans cette allégation. Pendant tout l'hiver, j'ai été en communications constantes avec le gouverneur Nicholls, mes amis de France, et avec mes collègues, les honorables E. J. Ellis et William M. Levy et avec notre habile et dévoué assistant, le major Burke, et je vous déclare que personne n'a été autorisé par le gouverneur Nicholls à faire en sa faveur [illegible] aux titres de M. Tilden.

Bien plus, il n'y avait aucune nécessité pour cela, et nous n'en avions aucunement le désir. Pour mon compte, j'avais été non seulement un partisan de l'élection de M. Tilden, mais aussi de sa nomination comme candidat, et je devais lui-même qu'il n'a eu aucune plainte à faire de ma conduite. Mes collègues étaient de même ses ardents partisans dans la campagne et l'un d'eux, M. Levy, était en faveur de sa candidature. Le major Burke qui fut choisi comme agent, avait déployé beaucoup d'activité pendant la campagne à la tête de l'un des plus importants comités de l'Etat et il vint à Washington pour aider à établir la prétention que la Louisiane avait voté en faveur de Tilden et Hendricks et il y travailla [illegible] dans ce but.

M. Cavanac était déjà là, [illegible] aux avocats une assistance et des informations utiles. Ces deux messieurs étaient plus ardents que tous autres en faveur des candidats démocratiques.

Le premier [illegible] important [illegible] fut [illegible] le président Grant [illegible] de cette domination militaire qu'il avait poursuivie avec une [illegible] depuis sa première inauguration [illegible] de donner de nouveau assistance à Kellogg et à Packard [illegible]. Il était évident pour les représentants de la Louisiane que s'ils pouvaient amener le président à adhérer à cette détermination, le fantôme de gouvernement de Packard se dissiperait. [illegible] déclarer qu'il n'essaierait pas de faire triompher les prétentions de Packard et que le gouvernement de Nicholls pourrait s'installer, s'il n'y avait aucun recours à [illegible] conformait aux assurances qui avaient été données.

Il n'y avait pas là, de la part du président Grant, une simple entente personnelle avec un ou deux citoyens; il consentit à ce qu'un memorandum, préparé par moi, de la conversation avec la délégation, après un changement d'un mot, fût adressé au gouverneur Nicholls pour son information officielle, ce qui fut fait par l'entremise du major Burke. Mais le Président ne s'arrêta pas à ce point, bien qu'il fût alors évident que le gouvernement de Nicholls avait alors obtenu substantiellement tout ce qu'il désirait, mais il déclara bientôt que son intention était de retirer les troupes de la Maison d'Etat et de permettre, en ce qui le concernait, "que la Louisiane fût aussi libre que le Massachusetts."

Ayant reçu, à ce moment, un appel urgent de M. Packard pour être reconnu, il saisit l'occasion pour lui annoncer sa détermination, écrivant la lettre lui-même et exprimant quelqu'ennui que son secrétaire eût changé son style, de la première à la troisième personne. Il convertit cette lettre en un ordre militaire au général Augur. Je lui fis observer que je craignais que, comme le général Augur était étranger à la politique et que comme il s'agissait d'une mesure grave et peut-être inattendue, cet ordre ne fût pas suffisamment explicite en la forme et qu'il ne fût pas compris, mais il tranquillisa mes appréhensions en disant qu'il avait lancé pas mal d'ordres et qu'il n'en avait jamais rédigé un qui fût plus direct, qu'il était un peu plein mais que la signification ressortirait et que les troupes seraient retirées, mais que c'était un ordre avec les raisons qui le déterminaient. Il arriva dans cette occasion au moins, que son ordre ne fût pas compris comme il l'avait entendu qu'il le fût; car le général Augur doutait et il demanda une interprétation alors qu'il était trop tard pour que le Président pût agir.

Il y eût quelque délai dans la transmission de l'ordre, mais l'ordre ne fût pas supprimé.

Je mentionne ces faits simplement pour prouver que les amis du gouvernement de Nicholls étaient parfaitement satisfaits de la marche des évènements et que, comptant sur la parole du président et sur ses actes, ils n'avaient aucune raison de traiter avec les amis du gouverneur Hayes. Et, d'après mes souvenirs et ce que je sais, l'adoption de cette politique par le président Grant ne fut pas motivée par des demandes ni une pression de la part des amis du gouverneur Hayes.

Il n'a jamais été, en ma présence, suggéré qu'un ou plusieurs des amis du gouverneur Hayes allassent directement, ou en compagnie avec la délégation, voir le président Grant pour le conseiller. Je me rappelle distinctement plusieurs conversations avec le président Grant, après qu'il avait résolu de retirer les troupes et avant qu'il eût fait connaître son dessein, dans lesquelles on discuta sur le moment, où il devrait déclarer sa résolution et sur la manière de l'appliquer: et je me souviens qu'il décida que quelque fût le parti triomphant, le moment qu'il choisirait serait celui où le compte des votes de la Caroline du Sud serait terminé, et il chargea l'honorable Stanley Matthews d'en avertir les intéressés. Il était arrivé à la conclusion arrêtée que les troupes devaient être retirées, et il lança l'ordre avec la conviction que cet ordre était juste et bien fondé; et il a depuis exprimé son approbation du retrait des troupes. Nous n'avions rien à craindre, en ce qui concernait le self-government de la Louisiane de la succession du gouverneur Hayes à la Présidence. A la vérité, notre position n'était pas si bien assurée que celle de l'Alabama ou du Mississippi dans l'Union, mais elle était moralement sûre. Notre gouvernement était dans le plein exercice de toutes ses fonctions dans toutes les parties de l'Etat.

On savait parfaitement que le gouverneur Hayes représentait la branche modérée de son parti. Sa lettre d'acceptation était devant nous. Son représentant direct avait réitéré à la Chambre ses déclarations en faveur de la réconciliation et de la paix, et de droits égaux, et s'était, dans d'autres occasions, mis hardiment en opposition avec la branche radicale de son parti et le président Grant et avait rendu justice à la Louisiane. Il était clair au moment de sa nomination et pendant l'élection, aussi bien qu'après, que les amis du gouverneur Hayes se trouvaient parmi les républicains modérés, mais à ce moment il était impossible de trouver un républicain du Nord qui [illegible] politique.

Aucun homme de sens pouvait-il donc supposer que le gouverneur Hayes devenu Président, violerait sa propre déclaration et les déclarations publiques de ses amis, et qu'il renverserait la politique adoptée en dernier lieu par le président Grant? Etait-il rationnel de croire que le président Hayes inaugurerait de nouveau la politique d'intervention militaire—politique non seulement condamnée par le président Grant dans sa lettre à M. Packard, mais qui depuis le commencement avait attiré, comme elle le méritait, la désapprobation, non seulement de l'opinion publique du Nord, mais encore celle de tout pays où règnent le libéralisme et la légalité?

Ni la conduite de la Chambre, ni celle de la délégation de la Louisiane, n'ont été, à ma connaissance, contrôlées ni affectées au moindre degré par aucun arrangement formel ni spécial avec les amis du gouverneur Hayes.

J'étais aussi anxieux que quiconque ce fût, à la Chambre, de voir réussir les candidats démocrates. Je suis convaincu que sans la dispute qui a eu lieu sur l'élection présidentielle, le pays se trouverait aujourd'hui dans une meilleure situation. Sans la réclamation pour un vote qui appartenait légalement à M. Tilden, réclamation soulevée après l'élection, lequel vote lui a été enlevé par une décision qui, à mon avis, violait également la Constitution, il n'y aurait pas eu de question du Sud.

On n'eût jamais entendu parler des prétentions de Packard et de Kellogg, sous la direction ferme, sage et constructive d'une administration démocratique, fût revenu des effets de la panique et de la politique ruineuse du parti républicain. La délégation, sur ces questions, suivant Thurman et Bayard, les chefs et l'Achille du parti, a voté pour le bill électoral et pour la confirmation de l'opposition. L'opposition à ces mesures a été si faible et si insignifiante qu'elle ne pouvait autoriser aucun calcul. La décision finale de notre parti en caucus a été rendue publique par la voix de la presse. Il n'y a pas eu, il ne pouvait y avoir rien de caché, et personne n'a été trompé.

Nos espérances, basées sur des faits et des déclarations publiques, furent promptement réalisées. Un jour ou deux avant son inauguration, le gouverneur Hayes me déclara qu'il avait l'intention de placer dans son cabinet un citoyen du Sud, un ancien soldat confédéré, et un démocrate (si ce n'était le général Jos. Johnston, ce serait quelqu'autre), afin de montrer au monde que notre pays [illegible] et que le grand objet de son administration serait de pacifier le pays, que toutes les parties du pays seraient sur le même pied pour lui; que ses sympathies et ses préjugés étaient peut-être du côté du Nord, mais que chaque Etat dans l'Union posséderait le bienfait du self-government. Il ajouta qu'il enverrait une commission en Louisiane.

Comment pouvait-on, en un seul moment, en présence de pareilles déclarations, imaginer qu'il reconnaîtrait Packard et le soutiendrait avec les baïonnettes si sa politique était celle de Grant. Et si le président Hayes eût simplement fait exécuter promptement par le général Augur l'ordre du président Grant, nous n'aurions plus entendu parler des [illegible] mais le retard ne fit qu'accroître les difficultés, ranima les espérances des partisans de Packard et suscita finalement de l'opposition.

La Commission ne fit qu'ajouter aux complications, bien que le conseil qu'elle donna fût sage et sagace; cependant, beaucoup de républicains et de démocrates la regardèrent comme une sorte de tribunal chargé d'écouter et de décider tandis qu'elle n'avait qu'une mission consultative. La seule nouvelle qu'une commission devait visiter la Louisiane en accrut l'importance et soutint la prétention de Packard au-delà de la période de sa vie naturelle.

L'histoire de cette commission vous est connue.

Aucun arrangement, aucun marché, ni rien d'approchant n'a été conclu avec elle. Des citoyens accomplis faisaient partie de cette commission. C'était un devoir désagréable et sans profit que celui dont ils étaient chargés et ils le remplirent avec [illegible] et avec honneur; ils justifièrent l'ordre du président Grant; ils avertirent le président Hayes que les troupes pouvaient être retirées [illegible] pour les droits ou les intérêts de qui que ce fût.

MM. Bush et White et moi-même [illegible] les résolutions [illegible] assemblée générale avaient été préparées par le sénateur White et par moi-même, l'adresse du gouverneur proclamant le maintien du self-government [illegible] avait été préparée par lui, en consultation avec M. [illegible] et moi-même dans une chambre de l'Hôtel St-Charles après minuit.

Du commencement jusqu'à la fin, il n'y a pas eu de marché. Rien que des assurances honorables, [illegible] et dignes [illegible] au président [illegible] et à tous les autres, [illegible] des assurances qui furent incorporées dans les résolutions adoptées par l'Assemblée générale de notre Etat et qui resteront pour toujours dans nos livres de statuts. [illegible] la question de la Louisiane, à ma connaissance.

La question présidentielle et nos efforts pour assurer à notre peuple le self-government, ont occupé mon attention et celle de mes collègues distingués, MM. Ellis et Levy pendant le dernier Congrès. [illegible] été inaugurées pour l'amélioration de notre condition sous d'autres rapports.

CE QUI A ÉTÉ FAIT AU CONGRÈS.

On a [illegible] abroger la loi qui exigeait un certain serment (iron clad) des jurés, et faire disparaître tous les obstacles que les citoyens rencontraient, depuis la guerre, à la jouissance de leurs droits et de leurs priviléges.

Un comité chargé des levées et de l'amélioration de la navigation du Mississipi est devenu, pour la première fois, un des comités permanents de la Chambre. C'est ainsi que les intérêts de la vallée du Mississippi ont été soumis, d'une manière autorisée à la considération et aux sentiments de justice du gouvernement. L'honorable E. W. Robertson, représentant du quatrième district, membre expérimenté et capable, a été mis à la tête de cet important comité, dont les travaux ont déjà eu un bon résultat sous forme d'un projet de loi, qui, s'il est adopté, améliorera la navigation de notre grande mer intérieure jusqu'à sa source et nous mettra à l'abri des inondations. Le comité, après de longues discussions, en ayant recommandé l'adoption, et l'Orateur de la Chambre (M. Randall) l'ayant chaudement préconisé, j'en considère l'adoption comme presque certaine à la prochaine session du Congrès. Nos amis l'appuieront-ils?

La délégation a obtenu, pour notre Etat, pour l'amélioration de la navigation de nos rivières, des allocations plus fortes que toutes celles qui les avaient précédées—près de deux fois plus d'argent — et, pour employer l'expression du capitaine J. B. Eads, a assuré les jetées en faisant adopter une loi qui permit au capitaine d'acquitter des dettes pressantes, maintenir son crédit et poursuivre un des travaux les plus extraordinaires, les plus bienfaisants du siècle—travail destiné à devenir la porte par laquelle les millions d'habitants de notre vallée expédieront, pour les marchés du monde, les fruits de leurs labeurs, recevront en échange les produits d'autres pays et économiseront ainsi des sommes fabuleuses par des moyens de transport plus sûrs et moins coûteux.

Grâce à une allocation considérable, la navigation de la Rivière-Rouge deviendra facile et sans dangers, la partie sud-ouest de notre Etat sera protégée contre l'Atchafalaya. Pour la première fois, des ingénieurs habiles exécutent, dans l'intérêt du commerce, des travaux dans notre port, qui était auparavant négligé tandis que ceux des villes du littoral recevaient des millions. Notre hôtel des monnaies, si important pour nos négociants et le crédit de notre ville, la grande métropole du Sud, va bientôt fonctionner après une interruption de vingt ans.

Pour le Mississipi et ses tributaires le Congrès a voté près de deux fois plus d'argent qu'il n'en a jamais voté, et chaque piastre dépensée aide la Nlle-Orléans.

Nous avons tout d'abord, mes collègues et moi, présenté des projets de loi à l'effet d'établir un commerce direct, par des lignes de steamers, avec le Mexique, l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale, et d'inaugurer des traités de réciprocités dans le but d'ouvrir leurs marchés à nos produits. Notre ville est intéressée à tous ces projets.

Bien que le bill présenté par le comité des voies et moyens—comité dont j'ai l'honneur d'être membre—ne soit pas aujourd'hui une loi, l'attention du pays a été, néanmoins, appelée sur les inégalités dues au tarif républicain actuel sur les sucres, tarif qui invite les fraudes et protége le raffineur en imposant une taxe prohibitive sur les meilleures qualités de sucre, tandis qu'il n'existe aucun impôt sur les sucres bruts que produisent la majorité de nos planteurs, et, conséquemment, aucune protection pour l'agriculture. Ce tarif est, en un mot, un pacte du raffineur du pays avec le propriétaire d'esclaves des tropiques contre le planteur et le travail libre d'ici.

Chaque livre de sucre importé paie une taxe au raffineur avant d'arriver au consommateur. Je crois que cette distinction si injuste, si contraire à une politique éclairée, si hostile au consommateur et aux habitants de la Louisiane cessera d'exister.

Nous n'avons pas encore obtenu pour le Sud la construction d'un chemin de fer au Pacifique. Les difficultés et la complication qui se rattachent au projet sont nombreuses. Les délégations d'Etats qui y sont tout aussi intéressés que la Louisiane, qui n'ont pas le malheur d'être inquiétés par des questions domestiques, et sont, depuis des années, représentés au Sénat et à la Chambre, par des délégations complètes d'hommes capables et influents à Washington, ont échoué devant le Congrès malgré leur énergie et leurs éloquents plaidoyers.

La Louisiane a un représentant dévoué et habile, dans le comité des chemins de fer, dans la personne de l'honorable J. B. Elam, qui a eu l'occasion de rendre d'importants services à nos citoyens et en a profité pour préconiser la construction du chemin de fer au Pacifique.

La législation du pays n'est pas, aujourd'hui, dirigée par la Chambre elle-même, mais par l'intermédiaire de comités. Dans les grandes questions, à l'instar du gouvernement anglais et de tous les gouvernements éclairés d'Europe, par l'intermédiaire de commissions.

Vous avez, dans bien des cas, été désappointés, et je reconnais avoir fait moins que ce qu'on attendait de moi. Un seul [illegible] ou des centaines de discours ne sauraient, à cette heure, amener l'adoption d'une loi par le Congrès, particulièrement par la Chambre, qui garde les deniers du peuple. Il faut que la loi soit soumise au comité, puis au comité formé de toute la Chambre et enfin à celle-ci. Il faut du temps, beaucoup de temps, pour acquérir une connaissance des règles, des usages, la position et l'influence sans lesquelles rien ne saurait être accompli, [illegible] de publier, dans le *Record*, — un [illegible] des discours qui n'ont jamais été prononcés et sont envoyés aux commettants.

LA QUESTION DE CIRCULATION.

Deux systèmes de finance, opposés l'un à l'autre, [illegible] non seulement en expédient, mais encore en principe, sont exposés et soutenus devant le peuple.

Un parti soutient, non seulement comme une mesure sage de prudence mais [illegible] que le gouvernement fédéral devrait émettre des billets non rachetables en espèces [illegible] ni par aucune manière [illegible] et les déclarer recevables [illegible] publiques, [illegible] monnaie légale dans toutes les transactions particulières.

Il peut exister de légères différences parmi les avocats de cette théorie quant aux méthodes et aux limitations qui devraient être adoptées, mais ils concourent tous dans cette condition essentielle que les billets ne seront pas rachetables ni immédiatement ni ultérieurement.

L'autre parti soutient que la seule base pour une saine circulation est l'espèce métallique et que tous les billets, doivent pouvoir être rachetés en or ou en argent; que le papier-monnaie n'est simplement [illegible] qu'il promet de payer de l'argent et en représente la valeur. Des différences existent entre les avocats de cette école—quelques-uns soutenant que toutes les émissions doivent être faites par le gouvernement fédéral et que les banques nationales doivent être abolies; d'autres, que le système actuel est le meilleur, combinant les émissions du gouvernement et des banques nationales, contrôlées et garanties par le gouvernement. D'autres encore préfèrent que, par des mesures prudentes préparatoires, le gouvernement fût séparé de la banque, et des corporations banquières. Ils rappelleraient la taxe sur les émissions des banques d'Etat et borneraient le gouvernement fédéral à la position déterminée par la constitution—"battre de la monnaie et en régler le prix."

Mais quelle que soit leur divergence d'opinion sur ces points, tous s'accordent à dire que toutes les émissions de papier-monnaie sont simplement des promesses de payer de l'argent, et ils sont tous également opposés au système du papier non rachetable.

Le premier parti s'appelle le parti National. Ses plus influents et plus habiles chefs sont l'Hon. Benj. F. Butler, du Massachusetts, et l'Hon. William Kelly, de la Pennsylvanie.

En Louisiane, c'est le vieux parti républicain dans un nouveau déguisement et ses candidats en campagne qui s'appellent des Nationaux. [illegible] leurs chefs et leurs alliés. Ce n'est pas un parti de greenback, car les greenbacks sont des promesses pour payer de l'argent. Sur la face de chacun de ces billets est écrit en pleines lettres: "Les Etats-Unis payeront au porteur—— piastres." En grosses lettres, "Billet des Etats-Unis" [illegible] par la Cour suprême des Etats-Unis "instruments de crédit" et devant être rachetés.

Les nationaux procèdent d'après un principe différent. Ils regardent les émissions de papier, qu'ils proposent, comme de l'argent et non comme des promesses à payer et ils les appelleraient argent fiat ou absolu, pour le distinguer de tous les autres genres d'argent. Ils [illegible] le gouvernement fédéral d'un attribut divin, car comme le fiat du tout Puissant quand il décréta: "que la lumière soit faite et la lumière fut faite" ainsi le gouvernement peut décréter "que ce morceau de papier soit marqué [illegible] et l'incertitude [illegible] comme par magie, il devient [illegible] de l'argent. Que ces mots cent, ou mille, ou million, ou cent millions soient marqués avec l'encre du gouvernement sur le papier du gouvernement, et nous sommes immédiatement en possession de ces vastes sommes, précisément comme si elles étaient comptées en espèces métalliques brillantes.

C'est assurément une grande découverte. Nos pères, quand ils firent ce gouvernement, n'avait jamais pensé à ce moyen d'enrichir le monde. Leurs successeurs ne l'ont pas fait [illegible]. Vous ne pouvez citer un seul Président des Etats-Unis, ou un Secrétaire du Trésor, ou un homme d'Etat, ou un orateur, du [illegible] parti, qui ait proposé un tel plan. Les billets continentaux étaient des promesses de payer de l'argent, des promesses de payer quand l'indépendance serait un fait acquis. Les greenbacks sont des promesses de payer de l'argent. Les vieux billets du trésor des Etats-Unis étaient [illegible] l'anticipation des revenus, avec l'entente qu'ils seraient reçus pour des dettes publiques ou payés en argent, comme ils le furent en effet invariablement. Vous pouvez chercher dans les méditations des anciens philosophes et dans les travaux des hommes d'Etat et des orateurs des autres pays et des autres siècles, et vous n'y trouverez pas son origine ou son prototype. Vous ne pouvez citer un seul gouvernement ou peuple dans toute l'histoire, depuis le temps d'Abraham ou d'Homère jusqu'à présent qui l'ait jamais adopté.

Il a été affirmé par les avocats du papier-monnaie "Fiat" que la banque de Venise avait émis de pareils billets; mais c'est loin d'être vrai, comme cela est démontré par la citation suivante de l'*Histoire de la République de Venise*. Vol. 3, P. 134. de M. Daru.

"Il y avait à Venise plusieurs variétés de monnaies, dont la meilleure était choisie pour l'usage de la banque. La règle était que cet argent ne serait reçu et payé qu'en ducats de plein poids, d'un métal plus fin, ayant moins d'alliage que les autres espèces en circulation. Il en résulta que les porteurs de checks sur les individus avaient à courir le risque d'être payés en argent inférieur, tandis que le porteur d'un check sur la banque était sûr de recevoir la plus haute valeur. Ce système donna à l'argent de la banque de Venise une préférence sur la circulation ordinaire, et augmenta le crédit de cet établissement.

Graduellement, le gouvernement introduisit l'habitude de faire certains de ses paiements en tirant sur la banque au lieu d'effectuer ses paiements en espèces. Il commença par admettre ces traites dans le trésor public; et quand l'usage fut une fois établi, une loi décréta que les lettres de change, tirées sur l'étranger ou à l'intérieur, pourraient être payées en argent de la banque, quand le montant s'élèverait à plus de trois cents ducats. Il fut défendu de refuser ces traites dans les cas où il n'y avait aucune stipulation contraire. L'effet fut de leur donner presque une circulation forcée, mais néanmoins on ne fit aucune violence pour commander la confiance.

"Ainsi la circulation des espèces fut étendue en faisant remplir leurs fonctions par les traites de banque et le crédit de ces traites fut maintenu par l'exactitude rigoureuse de leur rachat quand on l'exigeait, par l'excellence de l'espèce métallique dont la banque se servait, par la commodité de ces traites pour le porteur, et par le privilége dont elles jouissaient. C'était au moyen de ces avantages que le gouvernement se trouva avoir une masse considérable de fonds dont il aurait pu user sans avoir aucun intérêt à payer. Il devint le banquier universel et établit son crédit d'une manière si ferme qu'à la fin, bien qu'on connût qu'il se servait des fonds de la banque, et le dépôt de la nécessité qui le força deux fois à clore ses paiements courants (en 1690 et 1717) et finalement, bien que la suspension des paiements dura nombre d'années, les traites sur la banque continuèrent à circuler sans escompte, parce que le public était sûr qu'elles seraient rachetées, et parce que le gouvernement donnait l'exemple de les recevoir sans objection."

Cette vue des fonctions de la banque de Venise et son papier de circulation est confirmée par cet extrait de l'ouvrage de H. D. MacLeod sur les banques, Londres, 1855, vol. 1, p. 256.

"La banque ne paraît pas même avoir escompté des bills sur son propre compte, et comme elle s'engageait toujours à payer en plein poids, ses billets obtenaient toujours une prime comparée à la monnaie usée et rognée en circulation. Toutes les lettres de change entre les marchands étaient payables en argent de la banque. Comme son papier représentait seulement la somme d'espèces métalliques qui étaient dans ses coffres, il n'y eut pas d'augmentation dans la circulation. Son unique avantage était de sauver la déperdition causée par le frottement et l'usage des espèces, et d'assurer un type uniforme dans les contrats mercantiles. Cette banque continua à jouir d'un grand crédit jusqu'au moment de sa chute avec la république en 1797."

Montesquieu nous parle d'une tribu sur la côte occidentale de l'Afrique qui se servait de coquilles appelées Cowries comme mediums d'échange, et c'est la plus grande approximation connue de l'argent sans valeur et sans valeur représentative. Mais le philosophe ne nous a pas dit quelle était l'étendue des échanges de cette tribu, ni en quoi ils consistaient. Ces cowries étaient probablement employées plutôt pour tenir compte de simples opérations de trade, que comme argent, ou comme instrument pour mesurer la valeur, dont l'usage implique une société organisée—la civilisation.

Les peaux, les bestiaux, le tabac, les cubes de thé, les blocs de sel, les métaux, le cuivre, le fer, la fonte, ont été employés dans les communautés naissantes, et dans d'autres, à cause de la pauvreté du peuple; mais l'or et l'argent ont été adoptés par les nations aussitôt qu'elles pouvaient les obtenir comme celui, par l'industrie, le commerce ou la conquête. Mais toutes ces choses ont une valeur plus ou moins définitivement déterminée par la demande et l'offre, et ultérieurement comme tous les autres objets, articles de convenance ou de commodité, par le coût de la production dont le travail est le principal élément.

Comme les nations ont marché dans la voie de la civilisation avec le développement de l'agriculture, du commerce, des manufactures, acquérant une densité de population, une diversité d'industries, et une vaste accumulation de richesses, résultant d'une multiplicité infinie de transactions, domestiques et étrangères, elles ont invoqué l'usage du papier-monnaie, ou à proprement parler, les promesses sur papier de payer de l'argent, et autres instruments de crédit, billets, promesses et checks pour faciliter les échanges. Mais dans tous les cas les billets appelés papier-monnaie ont été accompagnés par l'engagement et l'assurance de rachat en espèces, non, il est vrai, toujours infaillible, mais toujours offrant une garantie ultérieure bien que souvent différée. Quelquefois ces émissions ont été faites sur la base de terres ou de propriétés foncières et non sur les espèces.

Le plus fameux exemple d'une circulation fondée sur ces principes est l'émission d'assignats sous la Révolution Française. C'était un plan [illegible] avec toutes les terres du pays. Ces assignats représentaient en effet une immense valeur de terres très haut estimées—terres de la couronne, de l'église, des monastères et des émigrés, près de la moitié du territoire français. Ces assignats portaient un intérêt de 3 pour 100.

Le peuple de France fut trompé au point de croire que ce système développerait la richesse, le confort et le bonheur de tout le monde. Les meneurs avaient fait naître chez lui cette illusion. Il avait déjà eu une amère expérience par le plan de John Law, dont le papier n'avait pas la prétention d'être un argent *fiat*, mais qui était basé sur ce qui est connu pour être la plus riche vallée du monde. Son projet fut alors dénoncé par Barnave comme étant fondé "sur les fantômes du Mississipi; les nôtres, sur la solide base de biens ecclésiastiques." Mirabeau, irréprochable comme orateur, soutenait que l'argent n'avait jamais été mieux assuré, que l'expérience du plan de Law n'était pas applicable; que quiconque prendrait du papier-monnaie français, avait pratiquement pour l'assurer, une hypothèque sur une propriété foncière qui pourrait être aisément vendue pour répondre à la réclamation; que ce n'était pas du droit vague que celui qui reposait sur toute une nation, et, s'écria-t-il, j'aimerais mieux avoir une hypothèque sur un jardin que sur un royaume."

Vous connaissez tous la ruine causée par ces assignats et ces mandats. Ecoutez les paroles d'un profond historien, Villeneuve Burgemont, qui dit: "Avant la fin de l'année 1795, le papier-monnaie était presque exclusivement entre les mains des classes ouvrières, des employés et des hommes de petites ressources, dont les moyens n'étaient pas suffisants pour les placer en entrepôts de marchandises ou en terres nationales. Les financiers et les hommes de grandes ressources, bien qu'ils eussent souffert terriblement, eurent le bon esprit de convertir leurs biens en objets de valeur permanente. Les classes travailleuses n'avaient pas cette prévoyance, cette habileté, ou des moyens, *et c'est sur elles finalement que tomba le poids écrasant de la perte*. Après la première débâcle, *on entendit les cris de la famine*; les chemins et les ponts étaient négligés et les fabriques abandonnées. Personne n'avait de confiance dans l'avenir; personne n'osait faire [illegible] regardait comme une folie d'écourter le plaisir du moment, pour [illegible] ou sauver un avenir rempli d'incertitudes."

C'est alors que la vérité de la sentence de Mirabeau, avant qu'il eut pris fait et cause pour l'émission d'un tel papier, fut réalisée. Il déclara à Cerutti que le papier-monnaie non-rachetable était une pépinière de tyrannie, de corruption et de déception, une véritable débauche de l'autorité en délire.

Que diraient les philosophes et les hommes d'Etat français de cette époque extraordinaire, sur ce projet encore plus excentrique présenté par les Nationaux à un peuple sage et sensé?

Le premier offrait des terres comme garantie de ses billets, mais la terre devint sans valeur quand la moitié du pays était à vendre en même temps; et la confusion générale et la détresse conduisirent à la répudiation.

Dans le langage d'un homme d'Etat brillant, décrivant les résultats de cette politique, "le commerce mourut et les paris en prirent la place."

Le plan du parti National non seulement traite l'or et l'argent comme des jouets de puissances barbaresques, comme de bons instruments d'oppression pour les rois et les princes, mais encore il rejette les terres, les maisons, et tout ce qui est utile à l'homme, comme garantie de ses billets en circulation—de leur argent fiat. Je me figure quelquefois que les "Nationaux" sont redevables de leur heureuse conception à leur grand romancier, l'auteur de "David Copperfield." Vous vous rappellerez naturellement M. Wilkins Micawber, et la soirée que David Copperfield et leur ami commun, Traddles, passèrent avec lui avant de partir pour Canterbury, quand il était à la veille de revoir son pays natal.

M. Micawber, en cette occasion, s'assura que sa dette envers M. Traddles s'élevait à 41 livres 10 shillings et 11 pence et demi, et après avoir gravement pris plusieurs verres de punch, il dit avec une grande solennité: "M'éloigner de cette métropole et de mon ami M. Thomas Traddles, sans m'acquitter de la partie pécuniaire de cette obligation, cela pèserait sur mon esprit d'une manière insupportable. J'ai, en conséquence, préparé pour mon ami M. Thomas Traddles, et à présent j'ai dans la main un *document qui accomplit l'objet désiré*. Je demande à remettre à mon ami M. Thomas Traddles mon I O U pour quarante-et-une, dix, onze et demi; et je suis heureux de recouvrer ma dignité et de savoir que je puis encore une fois marcher droit devant mes concitoyens." L'auteur ajoute: "Avec cette introduction qui l'affecta grandement, M. Micawber mit son I O U dans les mains de Traddles, et lui dit qu'il lui souhaitait succès dans toutes ses relations. Je suis convaincu que pour M. Micawber c'était comme *s'il eut payé de l'argent*, mais que Traddles n'en reconnut la différence qu'après avoir eu le temps d'y réfléchir.

Mais les Nationaux ont même perverti le système financier de M. Micawber parce quand même il se servit de son billet comme d'un billet fiat, néanmoins le dit billet portait sur sa face la *promesse de payer de l'argent*, livres, shillings et pence.

Mais on ne peut rien voir de semblable dans l'histoire anglaise. Le grand Chatham [illegible] les Montagus a fondé la banque d'Angleterre et la nouvelle compagnie des Indes Orientales; mais si lui ni aucun de ses successeurs n'a jamais proposé une circulation purement non rachetable.

Mais une circulation non-rachetable est une chose et une circulation dépréciée en est une autre et une autre fort différente. Elle est aussi un mal; mais il est nécessaire quelquefois de le tolérer. Je crois qu'aussitôt que la circulation est au-dessous du pair, elle ouvre la voie à la spéculation, détruit la stabilité, bannit la confiance et le crédit, et bloque la voie à une honnête industrie et à toute entreprise. Les honnêtes gens qui travaillent doivent être payés avec un argent honnête. La raison pour laquelle l'or et l'argent offrent la meilleure base pour les billets en circulation est qu'ils ont une valeur réelle. Nous pouvons mesurer les frais de leur production juste aussi bien que les frais de la production du maïs et du froment. Nous connaissons précisément combien il en coûte pour avoir une once d'or, et une once d'argent. Leur valeur est constamment cotée dans les marchés du monde avec toutes les autres valeurs. La loi de l'offre et de la demande opère aussi à leur égard. Ils sont besoin—ils sont absolument nécessaires, l'opinion du monde le démontre—pour faire les échanges et régler des balances,—juste autant que des navires et des chemins de fer. C'est pourquoi les émissions de papier fondées sur l'or et l'argent représentent des valeurs. Ils sont des signes de quelque chose de précieux, et remplissent le rôle de l'argent. La chose signifie un argent réel.

Un homme qui prend du papier non rachetable est dans la situation de celui qui a acheté une propriété et reçu un simulacre de titre, un titre frauduleux; mais un homme qui reçoit un papier déprécié est dans la condition de celui qui a acheté un domaine, mais qui ne peut en avoir la possession avant plusieurs années et qui veut perdre quelque chose par voie de compromis.

Mais l'argent a deux fonctions importantes. Il est bon non seulement pour effectuer des échanges, mais encore pour *mesurer des valeurs*. Tout ce qui est acheté et vendu est mesuré par l'argent. Sans cela, on serait forcé de faire des brocantages pour échanger les choses qu'on produit contre les choses dont on a besoin. Le fermier serait obligé d'avoir toutes ses provisions avec son riz, son sucre ou son maïs; mais il pourrait fort bien arriver que la personne ayant les choses dont il a besoin n'eût pas besoin elle-même de son riz, de son sucre ou de son maïs. Il faudrait que le tailleur cherchât un boulanger ou un boucher qui voulait bien lui donner du pain et de la viande pour des habits, et il serait fort difficile d'ajuster les valeurs quand elles seraient réunies.

Maintenant, l'argent est la plus grande machine pour épargner le travail qui ait jamais été découverte, parce qu'il est universellement accepté comme le type de valeur par lequel tous les objets du commerce sont mesurés, et chacun le recherche, étant prêt à le prendre pour les choses qu'il a à céder. Ainsi, tout le monde sait, en jetant les yeux sur les cotes du marché ou les ventes, précisément combien ce qu'il a à vendre vaut d'argent, et le prix de tous les articles désirés, de manière que tout ce qu'il a à faire est d'échanger ce dont il veut disposer pour de l'argent afin d'acheter ce dont il a besoin.

Mais la raison pour laquelle chacun veut échanger ses objets ou ses marchandises contre de l'argent est que l'argent est le type universel de la mesure de tous les objets—la mesure de leur valeur. Vous voyez tout de suite maintenant l'importance d'un type de valeur. Il est impossible de se procurer, d'après la nature des choses, un type fixe et invariable; mais l'or et l'argent s'en approchent plus que toute autre chose que l'ingéniosité humaine ait jamais pu trouver. Mais supposez que le type soit élastique et fluctuant et vous voyez que tout le marché est nécessairement et immédiatement jeté dans l'agitation—c'est-à-dire dans l'incertitude.

Il est clair maintenant que vous pouvez mesurer la valeur de tout seulement par quelque chose ayant de la valeur. C'est le travail qui principalement détermine la valeur—le coût de la production. Comment, alors, un morceau de papier qui ne coûte comparativement aucun travail, qui ne représente par lui-même rien de précieux, pourrait-il remplacer cette fonction—fonction indispensable à la société? Pourriez-vous mesurer un boisseau par une baguette d'une yarde? Vous pouvez seulement mesurer un poids par quelque chose ayant un poids; une longueur par quelque chose ayant une longueur; et une valeur par une mesure ayant une valeur.

Supposez que la baguette d'une yarde soit exposée à des variations constantes—une semaine, trois pieds; une autre semaine, quatre; la semaine après, cinq; et la semaine suivante, trois et demi. Et ou que la mesure de boisseau change continuellement ses dimensions, et vous voyez tout de suite combien cela serait désastreux pour tous ceux qui achèteraient et vendraient par l'yarde ou le boisseau.

Mais si un simple dérangement de l'yarde ou du boisseau cause de l'embarras, combien cet embarras et cette perte ne seraient-ils pas plus grands par la fluctuation de la mesure de toutes les valeurs, du régulateur universel des opérations complexes du monde financier et commercial?

Une circulation en baisse n'est pas si mauvaise qu'une circulation non rachetable, mais elle a beaucoup de défauts. Elle ne répond pas suivant des lois fixes et invariables aux conditions de l'industrie et du commerce. Celles-là sont immuables comme celles qui contrôlent l'univers matériel. Elle est faite pour flotter journellement par les combinaisons des capitalistes, des spéculateurs et des banquiers. Tantôt elle se contracte, tantôt elle s'étend. Les négociants ne savent pas comment il faut la prendre. Afin de se protéger contre un changement soudain, ils ajoutent un peu à leurs prix. Le travailleur ne reçoit pas de plus forts gages que s'il était payé en or ou en argent; mais il a à payer davantage pour chaque objet dont il a besoin. Les capitalistes ne prêteront pas leur argent à des gens engagés dans des entreprises légitimes, mais ils l'emploieront tous les jours à opérer dans les marchés qui n'ont aucune fermeté, mais qui montent ou baissent sous l'influence des *rings* ou des cliques.

Un des plus grands hommes que notre pays ait produits, un véritable homme d'Etat, Daniel Webster, a exprimé l'opinion suivante sur une circulation en baisse:

"De toutes les roueries pour tromper les classes travailleuses du genre humain, aucune n'a été plus efficace que celle qui les trompe avec le papier-monnaie. C'est la plus belle de toutes les inventions pour fertiliser le champ de l'homme riche par les sueurs du pauvre diable. La tyrannie ordinaire, l'oppression, la taxation excessive—pèsent légèrement sur le bonheur de la masse de la communauté, comparativement aux circulations frauduleuses et aux vols commis par le papier déprécié."

Mais le plus grand ennemi du papier-monnaie déprécié est celui dont vous voyez la statue sur notre place favorite quand vous passez, le héros immortel de Chalmette. Avec le courage d'un lion il porta un coup mortel à la banque des Etats-Unis et força le gouvernement à retourner à la doctrine de la Constitution et du parti démocrate—"de frapper de l'argent et d'en régler la valeur."

L'époque d'un papier-monnaie déprécié est l'âge d'or du spéculateur dont la colossale fortune jette du haut de sa montagne une ombre obscure et funeste sur les classes travailleuses, souffrantes de pauvreté et couvertes de haillons—époque de palais splendides et de logis fétides, de vices gigantesques et de petites vertus.

Suivant d'une marche inégale mais ferme les chefs honorés du parti démocrate, les grands hommes de notre pays et les lumières de la science financière, j'ai voté toujours pour élever notre circulation au pair avec l'or et l'argent, et je continuerai ainsi. C'est le mieux pour tous, mais particulièrement pour les classes travailleuses et rurales, les vrais producteurs. Quand la circulation est au pair et qu'elle s'y maintient, il importe peu qu'elle soit émise par le gouvernement fédéral exclusivement, ou par le gouvernement et les banques nationales.

La règle sûre et vraie est de maintenir notre circulation au pair avec l'or et l'argent. Je voudrais que ces derniers fussent abondants. Je crierais aussi, comme les autres, pour en avoir davantage, mais il faut que ce soit en argent honnête et vous en auriez davantage aussi, car dès le moment que notre papier serait de pair avec l'or et l'argent, ces derniers se mêleraient à la circulation, et la confiance étant restaurée, et une demande pour les métaux étant établie, nous recevrions et garderions notre pleine part des monnaies et des marchés du monde. J'aimerais mieux que ce fut le gouvernement, qui émit la circulation, que les banques nationales; mais je regarderais avec faveur la proposition du divorce entre le gouvernement, les banques et les corporations banquières, et du rappel de la taxe sur les émissions des banques d'Etat. Nous ne pourrions pas nous plaindre, car aucun Etat de l'Union n'avait une circulation meilleure et plus sûre que la Louisiane avant la guerre. Pourquoi ne pas y revenir maintenant? Je soutiendrai le rappel de la taxe.

Je pense qu'il serait bon de développer le sentiment du gouvernement local, de vivifier de plus en plus nos institutions municipales et d'Etat. Comment nos libertés locales pourront-elles se maintenir, si nous nous mettons sous la tutelle perpétuelle du pouvoir central, si nous cessons de sentir la nécessité de développer et d'utiliser nos propres ressources de capital et de crédit et si nous nous séparons entièrement de toute responsabilité?

LA QUESTION DE L'ARGENT.

J'ai présenté le bill constituant la commission monétaire appelée la commission d'argent, dans l'espoir que quelque arrangement pouvait être effectué dans les relations et l'usage de l'or et de l'argent, afin de recouvrer les deux métaux dans la circulation du pays. Ils sont les produits de nos mines et une partie de la circulation de tous les pays civilisés. Mais en cela, j'ai été désappointé. Tous les faits relatifs au sujet ont été collationnés avec soin, mais la législation concernant l'argent ne procurera aucun soulagement permanent parce qu'elle est fondée sur de faux principes. Elle vise à une impossibilité, savoir, un double type, quand en réalité c'est un type alternant et comme l'argent est grandement surestimé, tout l'or sera banni du pays aussitôt que les monnaies pourront fournir les pièces d'argent. Sa limitation venant de la capacité de nos monnaies a le même effet avec nous que celui qui est imposé par la loi dans l'Union Latine. L'or sera sûrement banni et l'argent sera la base de notre circulation. Nous aurons un métal seulement et celui des deux qui est le moins stable. Par l'action du Royaume-Uni et surtout de l'Allemagne, de la Suède, de la Norvège et par l'attitude de l'Union Latine, ce métal est devenu une facilité dans les marchés du monde, fluctuant en prix comme le blé et le coton.

L'expérience du monde prouve que les deux métaux circulent concurremment seulement quand, par quelque moyen, l'un sera subordonné à l'autre. Ils ne peuvent tenir ensemble que lorsqu'ils sont unis comme mari et femme.

Si la relation entre l'or et l'argent avait été basée sur leur valeur de marché ou de billon, avec une légère surévaluation de l'argent, et que tout notre papier-monnaie, de dénominations non au-dessus de cent piastres, eut été rachetable en argent, quand toute somme dépassant cent piastres, eut été rachetable en or, nous eussions profité des deux métaux. Le frappage devrait être libre et illimité. On eut dû faire de l'argent un legal tender pour les sommes n'excédant pas cent piastres. Cette politique nous eut permis d'absorber tout l'argent de notre propre production, et de restaurer l'équilibre entre les deux métaux si brusquement détruit par l'Allemagne. Les détenteurs d'argent, en Allemagne et en France, sont également intéressés avec nous et la Grande-Bretagne à le garder comme monnaie. Si nous en suspendons la démonétisation, la baisse extraordinaire dans la demande de l'Est rendra difficile la restauration de sa valeur. Suivant l'*Economist* de Londres, la demande est tombée de près de vingt millions à cinq ou six millions sterling par an, ce qui, avec d'immenses sommes à vendre, empêche une hausse dans le prix.

CRÉDIT PUBLIC ET PRIVÉ.

Je suis opposé à la politique du parti républicain tendant à payer par anticipation la dette fédérale. Nous avons payé plus de deux cent trente millions de nos bons fédéraux avant leur échéance, et en dehors des exigences de la loi d'amortissement.

Notre crédit n'exige pas que nous fassions plus que de remplir nos obligations de bonne foi et avec ponctualité. Ce crédit serait amélioré si nous présentions au monde le spectacle d'un peuple uni et prospère imposant une sage et économique administration du gouvernement. Pourquoi, alors, continuer à ajouter aux fardeaux du peuple en lui extorquant de fortes sommes pour payer par anticipation les créanciers nationaux?

Assurément cette génération d'hommes a subi assez de pertes et d'épreuves. Le poids de la taxe devrait être rendu aussi léger que possible. Le grand but de la science d'Etat doit être non seulement d'alléger, mais aussi d'égaliser les fardeaux qui pèsent sur le peuple.

Tout en favorisant toutes les mesures de soulagement et un système d'améliorations intérieures autorisé par la constitution et dans son esprit, je ne puis oublier qu'un des moyens les plus efficaces dans ce but est de soutenir la bonne foi et l'honneur du gouvernement, car un gouvernement déshonoré implique un peuple appauvri et atteint lui-même dans son honneur. Une réduction de un pour cent dans le taux de l'intérêt sur la dette fédérale, sauve près de vingt millions par an sur le peuple contribuable et écrasé du pays. Un meilleur crédit signifie un plus bas intérêt, un gouvernement à meilleur marché et des taxes plus légères.

Ce dont nous avons besoin dans nos affaires particulières, c'est un meilleur crédit, et plus il s'améliorera, plus l'intérêt sera diminué. C'est l'honneur national aussi bien que l'honneur individuel qui inspire confiance et qui crée et maintient un bon crédit. C'est le crédit qui fait marcher la charrue et mouvoir la machine, l'atelier, la roue, qui fait remuer le monde et soumet le capital à l'esprit d'entreprise. Cette idée a été mise en avant par Junius en quelques paroles dignes d'être gravées dans la mémoire de tous les écoliers de la nation. "Le crédit privé est la richesse, l'honneur public est la sécurité. La plume qui orne l'oiseau royal le soutient dans son vol; ôtez-lui cette plume et il tombe à terre."

LE PARTI DÉMOCRATE.

Maintenant, concitoyens, vous serez bientôt appelés à choisir entre le Parti National avec sa politique d'ascension de ballon et de cerf-volant, et le vieux Parti Démocrate qui vous a rendu l'avantage du self-government; qui a toujours été l'énergique ennemi des monopoles et des classes privilégiées; l'ami de l'honnête ouvrier et l'avocat de l'argent honnête. D'une faiblesse apparente et de nombre d'échecs il s'est relevé et relevé toujours, et il s'avance aujourd'hui une fois de plus en colonnes serrées vers la bataille et la victoire dans tout le pays. Il a eu sa possession la chambre des Représentants—la chambre du peuple; il a une majorité assurée dans le Sénat après le 4 de mars prochain; il élira et installera le prochain président et le prochain vice-président des Etats-Unis. Vous verrez alors un peuple heureux, uni et prospère jouissant des bienfaits de notre gouvernement constitutionnel, administré dans l'intérêt et dévoué à l'honneur et au bien-être de tout le pays.

Pour la troisième fois j'ai été choisi comme son porte-étendard dans ce district. Je confesse que mon nom a été placé devant vous par la partialité d'amis dévoués et que je ne [illegible] des titres supérieurs à ceux de beaucoup d'autres citoyens du district. Vous m'avez déjà fait plus d'honneur que je ne méritais. Pendant les quatre longues années de la guerre et pendant quatre années de paix, je vous ai servis dans des positions publiques loin de chez moi. Vous m'avez confié un mandat important, et j'ai taché de le remplir avec fidélité. Ce que j'ai fait, vous le savez. D'autres, beaucoup d'autres, ont eu la bonne fortune de rendre à notre Etat des services plus grands et plus signalés; mais je ne le cède à aucun en dévouement et en amour pour le peuple de la Louisiane.

RANDALL LEE GIBSON.
1er octobre 1878.

Avis spécial.
Bureau du charbon St. Bernard.
Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.
JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants:
Le charbon St Bernard à 45c. le baril.
Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.
Livré à domicile.
W. S. CAMPBELL, Agent.
16 sept—

CHARBON. CHARBON.
Hy. J. Montagnet,
Marchand de charbons
PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
COAL. COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.
Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.
Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 1er sept—4m

COAL! COAL!
HEBRARD & ROCA,
MARCHANDS de CHARBON
Pittsburg, Anthracite et Cannel,
COAL. Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.
Se rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leur ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrable à leur option.
7 juil—3m D M J

J. L. BALTZ,
No 81 de la rue de la Douane.
NOUVELLE-ORLEANS,
Propriétaire du
Pavillon du Chemin de Fer,
A l'extrémité du chemin de fer de la ville, où l'on trouve des Rafraîchissements aux prix de la ville.
26 mai—3m

PROCURATIONS. PASSEPORTS
E. A. PEYROUX
— NOTAIRE —
20......Passage de la Bourse......20
Entre Conti et Bienville,
Se charge de procurer les passeports avec promptitude, et de faire les procurations à meilleur marché que le Consul. 27 sept—1an

ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.
CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $6.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.
BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. [illegible] ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 nov 77—1 an V&T

FOURNEAU
ROBERT E. LEE.
CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'ÊTRE mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Georgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement. [illegible] d'une garantie pleine et entière. Le [illegible] l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.
JAMES H. REYNOLDS,
Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,
Plombier, posage de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes.
90 ......rue Baronne......90
Entre les rues Union et Perdido,
1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

AVIS IMPORTANT.
Avez-vous à souffrir des rats et des souris? Chacun répond: OUI!
Le Blé empoisonné de Mitchell,
découverte récente, est la seule chose qui vous en délivrera.
C'est tout simplement des grains de blé entiers qui empoisonnent les rats, les souris et les autres vermines, qui les tue et les extermine.
Il suffit d'en faire l'essai une seule fois pour être convaincu de l'efficacité de ce nouveau poison. Le prix n'en est que de 25 cents. On le trouvera chez les principaux pharmaciens. Le principal dépôt des Etats-Unis est chez
M. T. Creamer & Co.,
fabricants et chimistes, au No. 94 de la rue Tchoupitoulas, et au magasin de FINLAY & THOMPSON, No. 35 de la rue des Magasins.
20 juin—3m MerVD

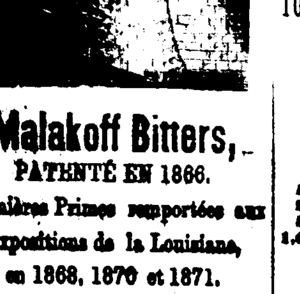

Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.
Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.
ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant
26.........RUE CONTI.........26
Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif;—c'est aussi un dépuratif excellent.
Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit et prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du foie. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les [illegible] de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.
C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti-biliaire. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.
N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, le tout représentant le plus haut, et scellées en cachet rouge avec les initiales A. W.

AUX DAMES!
Confections telles des meilleurs goûts,
Dépêchées aux prix de gros.
Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. [illegible]
Le buste de 28 à 42, nous en [illegible] de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement vos nom, bureau de poste, comté et Etat, [illegible] à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. [illegible] par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. [illegible] Adressez toutes les demandes à
G. W. FOSTER & CO.,
172 à 256 E. Madison St. Chicago

L.S.L.
UNE AUTRE GRANDE OCCASION!
PAS D'ESCOMPTE!
Pas d'ajournement!
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne,
LE MARDI, 12 NOV.. 1878.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $2.
CLASSE L.
GROS LOT: $30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à dix heures du matin
AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 12 NOV. 1878.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000,	soit $30,000
1	Lot de	10,000,	10,000
1	Lot de	5,000,	5,000
2	Lots de	2,500,	5,000
5	Lots de	1,000,	5,000
20	Lots de	500,	10,000
100	Lots de	100,	10,000
200	Lots de	50,	10,000
500	Lots de	20,	10,000
1,000	Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:
9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit ... 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ... 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit ... 900
1,857 Lots se montant à $110,400
Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
[illegible] Lock Box [illegible] New Orleans Post Office.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.
Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du Mardi, 12 Novembre 1878, TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne
Toute lettre sans réponse signifie un refus.

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOEY, MACON & O'CONNOR.
Livres d'auteurs français.
Succession de Charles A. Froissart. No 40,641—Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY MACON & O'CONNOR—Encanteurs—Bureau No 11 rue Carondelet—MARDI 29 octobre 1878, il sera vendu, à 4 heures de l'après-midi, au No 139 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 16 octobre 1878, 248 volumes [illegible] des meilleurs auteurs, publiés de Paris.
Conditions — Comptant avant livraison.
18 oct—18 19 20: 27 au 29.

A. BONNET. WM FRANTZ. H. OP[illegible]
A. BONNET & CIE.,
65.........RUE ROYALE.........65
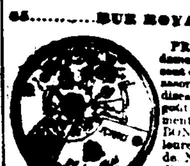
PRÉVIENNENT le public qu'ils sont en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et de bon goût choisies spécialement et avec soin par A. BONNET, dans les meilleures fabriques du monde. Nous sommes certain d'avoir un grand succès avec nos prix réduits.—Les prix des commandes et des réparations de tous genres, ont été également réduits de 25 pour cent. MM. Frantz, Opitz et Krafft sont les chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.
Ces messieurs profitent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.
1er sept—1 an—DMJ

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE [illegible]
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
AVIS MENSUEL — OCTOBRE 1878.
Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.
Abadie (les époux) — Lepine (Jean Pierre)
Abadie (Jean Bernard) — Lorange (Alphonse et Athanase)
Aubry (Bernard Aimable) — Laforgue (Leo et Joseph Isidore)
Boyer (Auguste) — Lucais Lamothe (Vve)
Brunetto (Joseph Ferdinand) — Labourie (Vve née Casagne)
Borget (Joseph Félix) — Legrand (Jules Numa)
Buissière (Bénazis) — Manciet (Mederic)
Balleu (Lucien) — Mage (Melchior)
Bourgot (André Lucien Henri) — Medas (les frères)
Commingues (Dme née Victoire Lebels) — Martin de Dr Jean André
Castagnos (Paul) — Pouchot
Cassac (Antoine) — Poivez (André)
Commagères (les époux) — Primot (Ludovic Eugène)
Desmoulins — Pioche (Michel Victor)
Durand (Mme née Dubert) — [illegible]
Dupin (Jacques) — Ricaut (Jean Pascal)
Devur (Denis) — Senge (Jean)
Débobert (Dme ou à Hamburt) — Sélerier (Célestin)
Faust (Claude) — Savary (Prosper Adolphe)
Gerlepied (Edouard) — Tujague (Bastien)
Graindorge (Toussaint) — Vignerielle (Jean Marie)
Gombert (Marius) — Vezien (Pierre dit "Le Tambour")
Hanecquer (Mlle) — Villemaire (Henry)
Hamaud (Joseph) — Yeasenburg (Jean Baptiste)
Jarriat (François)
Kishwaser (Georges)
Laceste (les époux Jean Marie)
Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.
Le Gérant du Consulat, LEON BELLAGUET.

F. Gonthier.
MARCHAND—TAILLEUR
—ET—
Importateur de Draps français, de Cassimère, etc.,
VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 183 de la rue Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés dans ses ateliers seront offerts à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie ici, est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
12 nov—1 an

Argent à prêter
SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.
Bureau de prêts de HART, Au No 42 de la rue Baronne, MAURICE J. HART,
12 jan—1an Directeur

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
27.........RUE BARONNE.........27
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.
30 jan—1an

THE ROYAL,
A Hamilton Ontario, Canada.
THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, décoré avec luxe mais principalement en vue du confort des pensionnaires, il réunit tous les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et aérées; il y règne, pendant les mois d'été une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On aura des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale
THE OCEAN HOUSE,
Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.
L'Ocean House permet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.
Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à
HOOD & BROTHER, propriétaires, Hamilton, Ontario.

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine: Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, [illegible], Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.
L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de
L'EUCALYPTUS BITTERS.
Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages multiples que l'on pouvait tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et affirmé l'efficacité de l'Eucalyptus.
Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.
Le Bitter Eucalyptus composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre une foule de maladies.
Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No 66 RUE TCHOUPITOULAS N. O.

ANT. CARRIÈRE — O. CARRIÈRE
E. L. CARRIÈRE — Chas. J. CARRIÈRE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

S. N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.
LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DE VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO, successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros vins et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
[illegible]—1an

BOIS! BOIS!
De toutes sortes.
REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Fraser" et "Josephine" [illegible]
CHANTIERS DE BOIS [illegible] et CHANTIERS DE CHARBON, No 315, rue Julia, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin [illegible] Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 158. S'adresser par la poste, Lock box 1080.
Livraison de bois dans toutes les parties de la ville [illegible]
Escompte libéral fait aux marchands. [illegible]